



€I30



DAS NF S 61.937



CONTROLE D'ACCES

VERROU ELECTRIQUE
ENCASTRE EN TRAVERSE HAUTE
SUR BLOC-PORTE
SIMPLE ACTION



HUET

PORTES & FENETRES

3 CONTROLE D'ACCES

3



HUET

PORTES & FENETRES



HUET BP 559 85305 CHALLANS CEDEX FRANCE
TEL 00 33 (0)2 28 12 04 20 FAX 02 51 49 19 0
www.huet.fr

JH

INDUSTRIES



CONTROLE D'ACCES

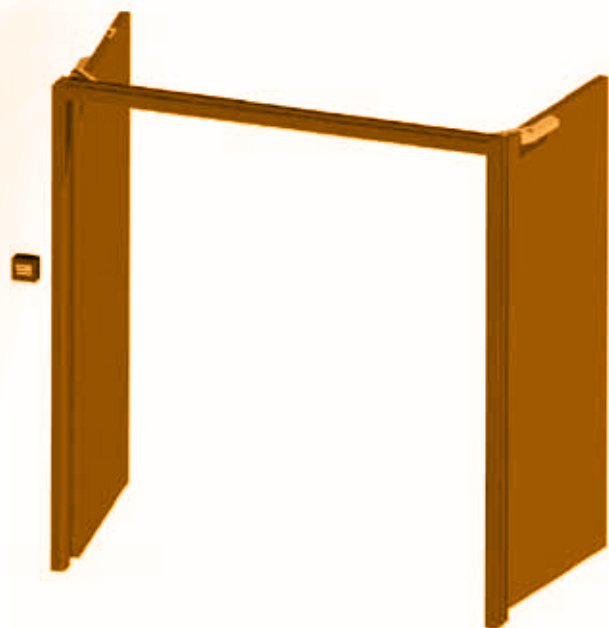
AVEC VERROU(S) ENCASTRE(S)

SUR BLOC-PORTE SIMPLE ACTION

SYSTEME INTEGRE

Gâche électromagnétique anti panique avec contacts intégrés, encastrée en traverse haute sur les blocs-portes Coupe Feu 30 1 et 2 vantaux parfaitement invisibles.

- Pour ne pas altérer le design et l'architecture intérieure
- Réduire le passage par rapport à des systèmes en applique



SECURITE DES PERSONNES

En cas d'incendie ou de coupure de courant, la gâche se libère permettant l'évacuation des personnes...

- Conforme à la réglementation DAS (NFS 61-937)

RESISTANCE ET SURETE

1 point de fermeture par vantail dans un encombrement réduit :

Résistance des pènes : 500 kg par vantail (en poussée).

EXEMPLES D'APPLICATION

Milieu hospitalier – zone Alzheimer
Entrée/sortie contrôlées à badge en mode « nuit »
Position ouverte/ mode 2 en mode jour

Bloc porte CF30 sans point de fermeture

Entrée : lecteur de badge

Sortie : lecteur de badge

Ferme porte + ventouse

DEFINITION

Les gâches anti panique permettent de pouvoir assurer le verrouillage d'issues de secours ou de portes menant à des issues de secours de 1 à 2 vantaux. La gâche anti panique se place dans la partie haute de l'huissierie et la contre partie sur le vantail.

FONCTIONNALITES

Associé à des dispositifs d'activation (badge, code, interrupteur ...), ce dispositif de verrouillage est adapté à tous les accès ; en particulier aux portes menant aux issues de secours, ce qui permet de contrôler les entrées et les sorties ou le compartimentage de zone jour/nuit. En cas de coupure de courant ou d'incendie, le verrouillage est aussitôt libéré permettant l'évacuation des personnes.

- Configuration 1 : 1 vantail ou 2 vantaux avec installation sur chaque vantail.
- Configuration 2 : sur le semi fixe et associé à une serrure à béquille contrôlée

Des contacts de position sont intégrés et permettent un renvoi d'information « porte fermée »

Modèle	EFF 331RR 24 V	EFF 331RR 48 V
Alimentation	24 V	48 V
Puissance consommée	3,5 W	3,5 W

SYNOPTIQUE

Bloc porte CF30

CF 30 GH 1 et 2 Vantaux	CF 30	
Club 39	CF 30	
CF30 1 et 2 Vantaux	CF 30	MODE 2 DAS
CF302 SPF (sans point de fermeture)	CF 30	MODE 2 DAS



E.R.P. ETABLISSEMENTS POUVANT RECEVOIR DU PUBLIC



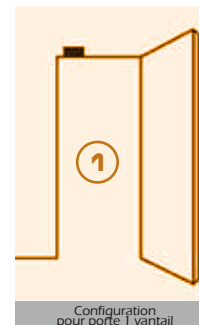
€I30



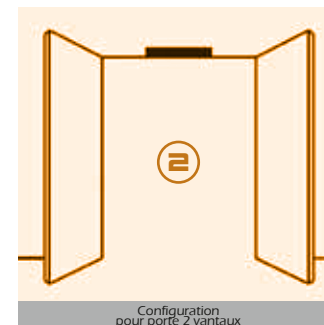
DAS NF S 61.937

CAHIER TECHNIQUE

Types de montage :



Configuration pour porte 1 vantail



Configuration pour porte 2 vantaux

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Alimentation en 24Vcc ou 48Vcc

A rupture

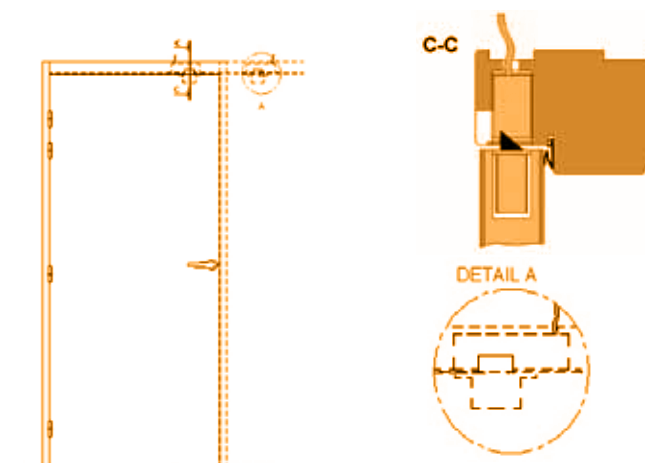
Faible consommation : de 3,5 W

Compatible avec tout système de contrôle d'accès

Contacts pour renvoi d'information « porte fermée »

SOLUTION TECHNOLOGIQUE : EFF 331 RR

Equivalent JPM VE5000/DORMA TV500



Partie gâche encastrée dans l'huissierie

Contre partie encastrée dans le vantail

RAPPEL REGLEMENTAIRE : ISSUES DE SECOURS (OU PORTES MENANT A UNE ISSUE DE SECOURS)



SPECIFIQUE ERP : NF 61.937 - DAS

Cette catégorie de DAS est un dispositif télécommandable comportant un déclencheur électromagnétique permettant le verrouillage des issues de secours en temps normal et leur déverrouillage rapide et sûr en cas de nécessité. La norme et la réglementation incendie en E.R.P. stipulent qu'il n'existe que deux façons de commander le D.A.S. :

- soit par un déclencheur manuel à fonction d'interrupteur intercalé sur la ligne de télécommande, et situé près de l'issue équipée (Boitier bris de glace ou déclencheur manuel autonome).
- soit dans le cadre d'un dispositif de contrôle d'issues de secours conforme aux dispositions le concernant de la norme NF S 61-934 (C.M.S.I.).

Remarque : L'article CO46 de la réglementation incendie en E.R.P. précise que le verrouillage électromagnétique des portes peut être autorisé après avis de la commission de sécurité.

Différents modes ou états de fonctionnement :

- **Le mode attente :** l'issue de secours est normalement verrouillée et assure le maintien de la porte; seule une action sur déclencheur manuel vert situé à proximité ou une alerte incendie peuvent libérer le verrou.
- **Le mode sécurité :** suite à une action sur le déclencheur à proximité ou une alerte incendie, l'issue de secours est déverrouillée et permet l'évacuation du public.
- **Le mode sureté :** qui correspond au sur-verrouillage mécanique du dispositif doit être utilisé hors présence de public exclusivement afin de rendre le bâtiment étanche aux risques d'intrusion ou d'effraction. Ce mode est à utiliser sous la responsabilité du chef d'établissement. En effet en cas de détection incendie ou coupure d'alimentation, les verrous ne se libèrent pas.